

Josiane STOESEL-RITZ, Maurice BLANC et Francis KERN

Introduction

LA CRÉATIVITÉ DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN TEMPS DE CRISE

L'ENJEU DE LA RÉCIPROCITÉ DANS LA COOPÉRATION

INTRODUCTION

Cet ouvrage collectif a l'ambition de mettre en lumière les enjeux d'une coopération fondée sur la réciprocité, dans un monde complexe et traversé par de multiples tensions (sanitaires, sociales, climatiques et/ou géopolitiques) qui peuvent déboucher sur la guerre ou, au contraire, préparer la paix. Dans la perspective adoptée, l'économie sociale et solidaire (ESS) est un outil puissant pour sortir de la crise, en raison de sa créativité et de sa souplesse. Cet ouvrage fait une large place aux pays dits « du Sud » et il est important de discuter les principaux termes utilisés, car leur définition ne fait pas l'unanimité, surtout à l'international. Nous envisageons successivement l'ESS, la coopération, la réciprocité, le don et le contre-don, puis la transaction sociale.

Quelques définitions

L'économie sociale et solidaire (ESS)

On considérait jusqu'ici que l'ESS est apparue en Europe au XIX^e siècle sous le nom d'économie sociale, comme une perspective concrète pour sortir de la pauvreté produite par l'économie capitaliste (Draperi, 2021). Elle ne vise pas le profit mais à garantir la satisfaction des besoins des personnes et, en premier lieu, ceux indispensables à une existence digne. Cette économie s'auto-organise pour produire les ressources et un revenu décent pour ceux et celles qui s'associent dans une mutuelle ou une coopérative. Dans un article récent, Jean-François Draperi (2023) fait remonter cette naissance beaucoup plus tôt : au Moyen Âge, en Angleterre. Contre le mouvement des *enclosures* qui visait à développer la propriété individuelle de tous les terrains agricoles, les protestataires exigent que les prairies restent des biens communs, des pâturages accessibles à tous.

De grandes mutuelles et coopératives, surtout dans le domaine financier, ont été victimes de leur succès (par exemple, le Crédit agricole mutuel est devenu la banque de l'agro-industrie) et ces entreprises ne sont pas toujours plus vertueuses que les autres. Ces excès ne doivent pas détourner le regard des principes fondamentaux de cette économie comme moyen au service d'un projet social et sociétal, collectif par la gouvernance démocratique de l'entreprise (« une personne, une voix ») et relevant d'une finalité en valeur.

Avec la montée du chômage de masse et celle du néolibéralisme au milieu du xx^e siècle, des initiatives collectives issues d'un regard critique sur la modernité s'emparent des préoccupations sociales, culturelles et démocratiques pour proposer de nouvelles relations entre le marché et l'État : c'est une perspective alternative, fondée sur une économie du lien solidaire et avec le souci de l'écologie et de l'équité. Dans d'autres pays, notamment en Afrique et en Amérique latine, on s'en tient à l'économie de survie, l'économie familiale et communautaire, l'économie non formelle, ou l'économie populaire. Ces différentes appellations sont ici présentes.

La coopération

La coopération est prise ici au sens large et elle déborde le statut juridique des coopératives : c'est le fait de s'associer librement pour réaliser en commun un projet. Il y a bien sûr des coopérations contraintes, mais elles sont ici marginales, même si la frontière entre ce qui est choisi et ce qui est imposé est parfois difficile à tracer : les deux peuvent cohabiter, notamment sous forme de réserves, explicites ou implicites. Même quand elle est volontaire, il ne faut pas idéaliser la coopération : elle ne repose pas sur le consensus et des désaccords peuvent s'exprimer dès le début, ou apparaître en cours de route. Elle appelle un processus de dialogue, d'échanges réciproques et « d'intersocialité » : nous entendons par là que des groupes qui ont des cultures différentes et des intérêts divergents, voire opposés, doivent négocier des compromis pratiques, dans un processus transactionnel, pour vivre ensemble et rendre leur territoire habitable.

La réciprocité

Elle a trois définitions¹ qui se complètent :

- caractère de ce qui est réciproque, état d'un sentiment, d'une relation, d'une action réciproque ;
- intention ou obligation de rendre l'équivalent de ce qu'on a reçu ;
- disposition incluse dans un traité diplomatique d'après laquelle les ressortissants de chaque État signataire jouiront sur le territoire de l'autre des droits reconnus dans leur pays aux ressortissants de ce second État.

1. Centre national de ressources textuelles et linguistiques (CNRTL), [<https://www.cnrtl.fr/definition/r%C3%A9ciprocit%C3%A9>], consulté en juin 2023.

Aucun des auteurs de cet ouvrage ne se réfère à la troisième, qui est plutôt une illustration du processus. Par contre, certains privilégient l'action réciproque et d'autres l'équivalence entre ce qui est donné et ce qui est reçu ; cette équivalence renvoie, souvent explicitement, au don et au contre-don chez Marcel Mauss (1983 [1924]). En rapprochant l'intention du don et les pratiques de réciprocité, nous prenons de la distance vis-à-vis d'une représentation schématique du don et nous mettons l'accent sur le caractère incertain de la réciprocité dans le cycle du don : elle est espérée, mais sans aucune garantie ; le don ne se réduit pas au simple fait de donner, selon le bon vouloir de chacun (Alter, 2009). Nous formulons l'hypothèse que la réciprocité est une construction sociale, ancrée dans un processus transactionnel qui procède d'interactions, de socialisations, de rapports de force et de relations de résonance pour soutenir la négociation de compromis pratiques.

L'ESS entretient l'impulsion réciprocitaire (le don) et elle contribue à la fabrique du lien social en développant la coopération. Les coopérateurs s'épaulent en mettant librement leurs compétences au service des autres coopérateurs, de leurs clients et/ou des habitants du territoire ; c'est une incitation à faire de même. Mais les attentes sont différentes de part et d'autre et, parfois, divergentes ; il peut aussi y avoir des contraintes (financières notamment, mais pas exclusivement) qui entravent la réciprocité au moment souhaité, ce qui produit des déceptions et des frustrations.

Le don et le contre-don

Au-delà de la vision mécanique du don (donner-recevoir-rendre) mais sans l'écarter, les travaux réunis dans cet ouvrage mettent en relief la nécessité d'une vision sociétale, organique et construite autour d'une réciprocité acceptée ou choisie, alliant contraintes et libertés ; cette réciprocité est source de socialité et d'alliances coopératives. Ce qui revient à voir le don – et ses extensions – comme un acte politique qui permet de passer de la guerre à la paix (Caillé, 2019, p. 64). Dans les sociétés contemporaines, la non-réciprocité est considérée comme normale (Godbout, 2000, p. 43). Dans ce contexte de fragilité et d'épuisement des ressorts du don, nous questionnons l'impulsion réciprocitaire qui donne corps à un système de don profondément indissociable du sens (*ibid.*). Si la dette apparaît souvent comme un des fondements du don, celle-ci se transforme en des attentes et des demandes implicites (Caillé, 2019, p. 64) : elles reposent sur des pratiques intentionnelles d'échanges durables et de liens :

« Le *rendre* se dissout comme principe, au point que, à la limite, on ne rend plus, on donne seulement, ou au contraire, on est toujours en train de rendre [...]. On passe de l'obligation de rendre au désir de donner » (Godbout, 2000, p. 48).

Cet « état de dette mutuelle positive » repose sur la circulation des valeurs sociales renouvelées qui constitue un horizon commun ; Alain Supiot partage ce constat à propos du *giri*² au Japon :

« Il faut rendre un bienfait, ou plutôt montrer qu'on ne l'oublie pas, et le remboursement qui d'ailleurs n'annule pas, mais nourrit la relation, peut prendre mille formes libres » (Pinguet, 1984 ; cité dans Supiot, 2005, p. 140).

La transaction sociale

Pour coopérer, il faut parvenir à des compromis acceptables de part et d'autre, ce qui passe par des transactions sociales (Remy *et al.*, 2020). Ces transactions peuvent avoir un volet économique qui porte sur la valeur marchande, mais elles concilient avant tout des valeurs morales comme la solidarité, l'égalité, la liberté ou la dignité, lorsqu'elles divergent. Dans le domaine économique, la liberté d'entreprendre crée de grandes inégalités entre ceux qui réussissent et s'enrichissent et ceux qui échouent et s'appauvrissent. Comment faire tenir ensemble la liberté et l'égalité alors qu'elles se contrecarrent ? L'ESS part des inégalités existantes et elle s'efforce de les réduire, ce qui repose sur des innovations sociales souvent fragiles. Cet ouvrage en donne de nombreux exemples.

Une déjà longue tradition sociologique montre que ces valeurs sont structurellement opposées : notamment Alexis de Tocqueville (1835), Georg Simmel (1981 [1917]) et Karl Polanyi (1983 [1944]). Chacun à sa façon, ils ont mis en évidence le paradoxe de la liberté et de l'égalité, mais Simmel est le plus explicite :

« La totale liberté de chacun ne peut exister que s'il y a totale égalité entre tous [...]. Ce fut peut-être parce qu'instinctivement on a saisi la difficulté de cet état des choses que [la Révolution française] a joint à la liberté et à l'égalité une troisième exigence, celle de la fraternité [...]. La même proportion d'égalité générale, qui donnerait à l'ouvrier vivant constamment sous la menace de la faim et accablé par la dureté du travail salarié un très grand degré de liberté, devrait signifier une réduction au moins aussi importante de la liberté de l'entrepreneur, du rentier, de l'intellectuel, ainsi que des personnalités dirigeantes de l'ordre actuel » (Simmel, 1981, p. 144-152).

Selon l'expression courante : « il faut tenir les deux bouts de la chaîne à la fois ». Il faut pour cela sortir de la logique binaire et admettre la complexité du social dans lequel les oppositions restent irréductibles (Morin, 1990). On peut seulement les réduire par des compromis pratiques et provisoires, résultant d'un processus transactionnel de concessions réciproques (Remy *et al.*, 2020).

2. *Giri* peut être traduit par « obligation, devoir, dette morale » (SUPIOT, 2005).

La réciprocité dans la coopération : un chantier ouvert en 2021

Cet ouvrage est issu du second Forum international de l'ESS® : *Réciprocité dans la coopération, du local à l'international. Créativité de l'ESS en temps de crise*. En raison de la crise de la Covid-19, il s'est tenu simultanément à Tunis et à Mulhouse, du 25 au 27 octobre 2021. Il a réuni plus de 600 participants, chercheurs, acteurs de l'ESS, entreprises et associations, organisations publiques, réseaux d'acteurs internationaux et ONG. Le choix de la thématique s'inscrit dans un contexte d'incertitudes et de montée en puissance du néolibéralisme et de la marchandisation ; les rapports de force se radicalisent et étrangent les dynamiques de solidarité, ainsi que les initiatives collectives solidaires des communautés et des acteurs de l'ESS.

Ce deuxième Forum a conservé l'esprit du premier, qui s'est tenu à Marrakech en mai 2017 et qui était sobrement intitulé : *Comment former à l'économie sociale et solidaire ?* Ce premier Forum aspirait à renouveler la coopération interterritoriale et intercommunautaire entre les espaces du nord et du sud de la Méditerranée et du Sahel ; il a fait vivre des lieux de rencontres et d'échanges (dans la proximité et la distance) entre les universités, les acteurs économiques et sociaux, les organisations publiques et privées locales. Il a adopté une démarche collective et réflexive orientée vers la coopération et les solidarités, dans le respect des communs et des différences. Il a été suivi d'un ouvrage collectif (Stoessel-Ritz et Blanc, 2020).

L'économie sociale et solidaire, l'économie locale ou de proximité, l'économie communautaire ou populaire, font partie de ces communs fondés sur l'intelligence pratique, l'interdisciplinarité, des savoirs concrets et des liens de réciprocité. La réciprocité est un principe de base irréductible, inscrit au registre des mondes de l'ESS ; elle est le plus souvent dite et prescrite, comme « allant de soi » (Schütz, 1987), mais elle est rarement discutée et analysée dans les faits³. C'est un principe reconnu depuis les travaux de Gouldner (1960) et de Polanyi (1983 [1944]) et il est au fondement de l'ESS. Énoncer un principe ne dit rien de la manière dont les échanges et les relations s'organisent et se reconfigurent : le développement des formes de réciprocité (Gardin, 2006) est nécessaire à l'évolution des rapports de pouvoir, jusqu'à « annihiler les risques de domination » (Boileau, 1995, cité par Godbout, 2000, p. 43).

STRUCTURE DE L'OUVRAGE

Les textes regroupés dans *La réciprocité dans la coopération. Créativité de l'économie sociale et solidaire en temps de crise* s'organisent en trois parties, mais aussi

3. À l'exception des travaux d'Alain CAILLÉ et Philippe CHANIAL, dans *La Revue du mouvement anti-utilitariste dans les sciences sociales*, devenue *Revue du Mauss*, qu'ils ont créée et qu'ils animent, [<https://www.revuedumauss.com.fr/>].

autour de trois temps qui marquent des *ruptures*, des *changements* et/ou le *renouvellement* des formes de réciprocité dans les rapports entre les communautés, les organisations collectives et les institutions. Si la réciprocité entre les individus (dans la famille par exemple) n'est pas exclue, elle est ici en arrière-plan.

La dimension internationale ressort de l'ensemble des contributions, laissant place à l'expression des tensions et des négociations qui engagent des formes de basculement, par exemple de la sphère domestique vers la sphère publique (ou inversement), du collectif vers l'individuel, du national à l'international, du marchand au non marchand, du matériel à l'immatériel.

Nous avons retenu des textes offrant des ouvertures, sans gommer les divergences entre les auteurs, afin de permettre au lecteur de découvrir des enjeux qui ne font pas consensus, sur les inégalités, les cultures ou l'éthique. Ces textes rendent compte d'une approche réflexive qui présente les manières de penser l'ESS ici et ailleurs.

Les trois temps de la réciprocité se déploient dans un contexte hégémonique où le marché devient plus puissant et oppressant, sous l'action de politiques néolibérales qui poussent les organisations, associations et réseaux informels dans une course effrénée à la concurrence, au prix d'un démantèlement des solidarités traditionnelles.

Tous ces textes s'inscrivent dans une temporalité sociale et historique marquée par la fragmentation des solidarités, avec l'émergence de nouveaux rapports entre l'État, le marché et les communautés. Les différents articles abordent comment la réciprocité est prise en compte dans dix pays très différents : Algérie, Chili, Équateur, France, Haïti, Québec, Sénégal, Tunisie, Vietnam et Zanskar (Inde). On observe partout un rapport de forces inégal, au détriment bien sûr des associations, communautés et groupes qui se mobilisent et défendent une alternative solidaire.

La première partie – « Inégalités, menaces et rôle de l'État : l'enjeu de la réciprocité » – se centre sur les rapports entre la société civile et l'État ; ils sont très différents dans l'espace et dans le temps et ils dépendent beaucoup de la forme de l'État : dans un État centralisé comme la France, c'est une coopération hiérarchique et descendante (*top down* en anglais) ; la coopération est un peu plus souple et ascendante dans les États fédéraux (*bottom up*), même si la hiérarchie reste fortement présente.

La deuxième partie – « La métamorphose des chaînes de réciprocité » – présente des ouvertures pour combler l'absence de réciprocité (la décentralisation, l'insertion dans un collectif, la communication, etc.). Ces ouvertures sont quelquefois le retour à d'anciennes traditions oubliées (par exemple la Touiza en Algérie) ou à la réciprocité dans l'urgence, notamment face à la Covid-19, qui impose d'agir vite, sans attendre que tous les partenaires se soient mis d'accord.

La dernière partie – « Coopération internationale et (re)découverte de la réciprocité dans l'interculturalité » – se centre sur les problèmes spécifiques de la

coopération internationale. Il y a bien sûr la diversité des langues et, plus largement, celle des cultures. Comment éviter le piège des incompréhensions et des malentendus ? La question de l'égalité entre les participants n'est pas spécifique à la coopération internationale, mais elle se pose ici avec plus d'acuité : comment sortir des rapports de force pour établir un partenariat équilibré et durable entre les ex-colonisateurs et les ex-colonisés ? Derrière l'apparente égalité formelle, les rapports de domination peuvent persister, Charly Victor montre que c'est flagrant dans le cas de Haïti.

Partie 1 – Inégalités, menaces et rôle de l'État : l'enjeu de la réciprocité

En France, la croissance d'un État central fort remonte à la Royauté, lorsqu'elle cherchait à contrôler les seigneurs. Elle a été renforcée par la victoire des Jacobins (centralisateurs) sur les Girondins (partisans d'une grande autonomie des régions) aux débuts de la Révolution de 1789. Aujourd'hui, dans le langage courant, l'État désigne le seul gouvernement central, les niveaux inférieurs (communes, régions) étant appelés « Collectivités territoriales », appellation réductrice et moins prestigieuse, mais qui marque surtout leur infériorité.

Les différents niveaux de l'État, la domination et la réciprocité

La célèbre phrase de Marx et Engels : « L'État est l'État de la classe dominante », reste d'actualité (Mauger, en ligne), en particulier dans les pays du Nord et du Sud où le néolibéralisme s'appuie sur l'État pour imposer le règne du marché. Il y a des nuances à apporter selon le mode d'exercice de cette domination et elles doivent être analysées avec précision. En nous inspirant de la tradition fédérale de pays comme la Belgique et la Suisse, nous considérons ici que les gouvernements locaux et régionaux font partie intégrante de l'État et peuvent parfois lui tenir tête, ce que l'on voit très bien dans plusieurs textes : celui de Momar Sarr pour le Sénégal ; ceux de Lotfi Ben Aïssa et Ryadh Zghal pour la Tunisie ; celui de Sergio Ehijos pour le Chili et celui de Trinh Van Tung, Thi Truong Yen et Huynh Anh Trinh Phu'ong pour le Vietnam : ces niveaux de l'État ont une autonomie relative et leur coordination n'est pas toujours au rendez-vous ; dans ces textes, la coordination apparaît plus développée au Vietnam qu'au Chili.

Momar Sarr montre qu'au Sénégal la confrérie soufie des Mourides a joué un grand rôle dans la lutte pour l'indépendance du Sénégal. Aujourd'hui, elle est très active dans le développement local de la région de Touba (la deuxième ville du pays, au centre du Sénégal). Celle-ci dispose d'une économie locale prospère et soucieuse de solidarité. Elle bénéficie notamment du soutien de sa *diaspora* pour développer le commerce international, associant le local et le mondial. Les relations de la confrérie avec le gouvernement sénégalais sont

tendues et ces tensions pourraient déboucher sur des collaborations fructueuses pour le développement régional dans tout le pays. Pour Sarr, cette confrérie politico-religieuse illustre l'actualité des analyses de Max Weber sur les liens entre politique et religion. De façon très proche, Lotfi Ben Aïssa considère que l'enjeu majeur dans la Tunisie d'aujourd'hui est de :

« rétablir les équilibres entre l'homme et le capital, entre l'homme et la nature, entre les classes et les catégories sociales, entre les générations et les sexes, entre les régions, les localités et les quartiers, entre les secteurs de production et entre les modèles économiques : public, privé, social et solidaire et informel ».

Il souligne que la reconnaissance de l'ESS par l'Organisation internationale du travail (OIT) en 2022 est d'une très grande importance pour la Tunisie. Il montre surtout comment l'Union générale des travailleurs tunisiens (UGTT) – dont il est un membre actif – a fait du développement de l'ESS sa priorité pour sortir la Tunisie de la crise économique et du chômage.

Toujours en Tunisie, Ryadh Zghal montre que l'ESS n'est pas une « potion magique » qui résout miraculeusement les problèmes de pauvreté. Elle analyse la mise en place d'ateliers de création artistique par des femmes pauvres dans la zone touristique du Nord-Ouest de la Tunisie. Même si le statut d'artiste leur est reconnu, elles sont triplement infériorisées comme femmes, pauvres et villageoises. Dans « Économie sociale et solidaire, pauvreté, créativité, réseautage et décentralisation », l'auteure analyse la décentralisation, qui n'a pas supprimé l'obstacle majeur de la rigidité de la bureaucratie. Si ces femmes ont des compétences pour créer des objets, chacune avec sa technique propre, la réciprocité est limitée car elles n'ont pas de stratégie commerciale commune et elles ne sont pas en mesure de faire des avances de fonds pour l'achat des matériaux. Il y a beaucoup à faire avant que ce genre de projet puisse, sans abandonner l'ESS et avec l'indispensable soutien de l'État, intégrer le secteur formel de l'économie.

La privatisation des retraites est une forme de refus de la réciprocité : elle est fondée sur la capitalisation et son montant dépend exclusivement de ce que chacun a versé pendant sa vie active. Elle a été mise en place au Chili sous la dictature de Pinochet et poursuivie par ses successeurs néolibéraux. Sergio Ehijos montre qu'aujourd'hui le gouvernement de gauche cherche à reprendre la main sur les retraites, qui dépendent largement à nouveau du gouvernement central. Il a réintroduit le principe de la répartition. Le versement des retraites dans les villages éloignés a lieu un jour par mois, qui devient un « jour de fête » : avec l'argent en poche, on rembourse ses dettes, on prend un verre avec les amis et on fait des « extras ». Les retraites pourraient ainsi contribuer à la relance d'une économie populaire locale, créant une réciprocité entre retraités et actifs. Ce type de projet n'entre pas dans la définition française de l'ESS (plus centrée sur l'auto-organisation des travailleurs) mais il est intéressant. Sa mise en œuvre

impliquerait une volonté politique forte à tous les niveaux et elle est lente et difficile. Les premiers intéressés, les commerçants, paysans et artisans locaux, sont eux-mêmes peu mobilisés.

À la fin de la guerre du Vietnam, le gouvernement a assez vite cherché à attirer le tourisme international. Le site de la rivière des Parfums est apparu prometteur, mais à condition d'expulser ses habitants pauvres, les sampaniers, qui vivaient dans de petits bateaux (les sampans) qui « gâchaient » le paysage. Ils ont été relogés contre leur gré dans des villages voisins et l'étude montre que, en vieillissant, ils regrettent toujours leur ancien mode de vie. Dans le Vietnam traditionnel, la prise en charge des personnes âgées reposait exclusivement sur les familles. Avec l'exode rural et la dispersion de la famille élargie, cette charge incombe toujours à la famille, mais les trois niveaux de gouvernement (local, régional et national) apportent un soutien croissant et conséquent. L'État local et régional n'est plus l'ennemi des sampaniers vieillissants et délogés, il est en partie devenu un partenaire qui les aide.

L'État, le logement et la réciprocité

Le logement familial est un lieu important de socialisation et d'apprentissage de la vie en commun. Dans la France urbaine, la famille élargie est de plus en plus dispersée et le logement familial se réduit le plus souvent à celui du couple parental et de ses enfants. Abdelhafid Hammouche compare deux situations différentes – l'habitat participatif et le logement des familles maghrébines en France – aboutissant à des résultats inattendus. L'habitat participatif vise à constituer une communauté de voisinage qui se substitue partiellement à la famille élargie dans la vie quotidienne urbaine. Généreusement subventionné par l'État, cet habitat réunit essentiellement des classes moyennes, les familles pauvres et/ou étrangères étant exclues. Les familles étrangères sont volontairement dispersées dans le logement social pour les empêcher de reconstituer des « communautés » qui sont perçues par les autorités locales, manifestement à tort, comme des obstacles à leur intégration dans la société française. Lorsque les enfants ont été scolarisés en France, les adolescents deviennent les traducteurs-médiateurs de leurs parents dans les relations avec l'administration. Ils exigent de ce fait une reconnaissance de leurs compétences linguistiques et de leur autonomie. Cette contribution fait la transition entre la première partie, centrée sur le rôle de l'État, et la deuxième, sur les chaînes de réciprocité.

Partie 2 – La métamorphose des chaînes de réciprocité

La « chaîne de réciprocité » est une expression récente qui pourrait évoquer celle de « chaîne de production » dans l'industrie, alors qu'elles sont radicalement opposées. La chaîne de production est construite en se fondant sur l'organisation – dite « scientifique » – du travail, préconisée par Frederick W. Taylor

et fondée sur la coupure entre les concepteurs et les producteurs, ainsi que sur une division du travail en tâches élémentaires, chacune étant confiée à un ouvrier « spécialisé » qui répète machinalement le même mouvement pendant sa journée de travail (*Lean Manufacturing*, 2021, en ligne). La chaîne de réciprocité s'inscrit dans les chaînes de valeur et elle se distingue de la chaîne de production sur deux points essentiels : il n'y a pas de coupure entre le travailleur manuel et le travailleur intellectuel : chacun apprend quelque chose *de l'autre et à l'autre* ; la connaissance est à la fois intellectuelle et émotionnelle, le vécu tient une grande place dans ce partage.

Dans « Humaniser l'énergie. Savoirs, pouvoirs et réciprocités », Frédéric Caille présente le courant de recherche des « humanités énergétiques » : il est né récemment aux États-Unis et se répand rapidement dans le monde. *Humaniser l'énergie* est indissociable de l'humanisation des savoirs et de la vie quotidienne. Il s'agit d'un appel à l'abandon des énergies polluantes et des « grands projets » qui leur sont associés, l'alternative étant le choix des énergies renouvelables et de la sobriété énergétique. Caille souligne l'intérêt du rapprochement entre les humanités énergétiques et l'économie sociale et solidaire : toutes les deux écartent la technocratie et elles reposent sur une gouvernance participative ouverte à toutes et tous ; pour construire le futur, elles font place aux imaginaires culturels et elles reposent sur la sobriété énergétique.

L'Algérie a longtemps bénéficié d'une « rente pétrolière » qui lui a permis de dépenser sans compter. Cet « âge d'or » s'est achevé en 1986 avec la crise pétrolière qui a imposé au pays une gestion rigoureuse et un retour aux formes ancestrales de solidarité villageoise, la Touiza notamment. L'ESS se développe en s'appuyant principalement sur les dispositifs de microcrédits et d'aide à l'emploi, financés par le gouvernement. Dans « ESS et crise de la Covid-19 », Kahina Mehidi et Oukaci Kamal analysent la mise en œuvre de ces pratiques dans la wilaya de Bejaïa (l'équivalent du département en France). Pendant la pandémie, il y a eu une « mobilisation générale » : la wilaya a financé l'installation des générateurs d'oxygène dans les hôpitaux, mais aussi des projets concernant l'environnement, la biodiversité, le patrimoine, l'autonomisation de la femme rurale, etc. La Chambre de l'artisanat et des métiers a mobilisé les structures de l'ESS pour produire des masques et des camisoles médicales. Le mouvement de solidarité a été sans précédent, à la ville et à la campagne.

Toujours en Algérie, la Kabylie a longtemps été une terre d'émigration, notamment vers la France. Mais les émigrés restent très attachés à leur village d'origine. Dans « Réciprocité et coopération par les envois de fonds des immigrés pour financer le développement solidaire en Kabylie. Les associations ASIF et CCF (Villages Ifigha et Cheurfa) », Mohamed Achir et Francis Kern montrent comment les émigrés originaires de ces deux villages ont créé une association de solidarité avec leur village natal, en faveur de son développement. Historiquement, ces associations ont d'abord été des caisses de solidarité entre

émigrés en cas de maladie grave (les accidents du travail étaient nombreux). Elles prenaient aussi en charge les frais de rapatriement dans le village du corps des émigrés décédés en France. Aujourd'hui, elles soutiennent le développement local de leur village. C'est une question d'honneur et de solidarité, qui va au-delà de la question financière : ils sont partis car il n'y avait pas de travail, mais ils n'ont pas trahi. Pendant la Covid-19, une de ces associations a réuni les fonds pour l'achat d'un générateur d'oxygène. La solidarité est locale et internationale à la fois.

Dans « Des champs pour mémoire. Quand la réciprocité interconfessionnelle s'inscrit dans le territoire », Salomé Deboos nous amène au Zanskar et elle souligne le poids de la dimension religieuse dans l'interculturel et aussi dans l'économie. La vallée du Zanskar appartient à la République démocratique indienne, aux confins de la Chine, du Pakistan et de l'Afghanistan. Ce territoire bénéficie d'une large autonomie et une majorité bouddhiste cohabite avec une minorité musulmane. Les conflits entre bouddhistes et musulmans ont été fréquents mais, depuis le ^{XVII}^e siècle, une chaîne originale de réciprocité permet une cohabitation pacifique : une famille musulmane fait un « mariage d'amour » avec une femme bouddhiste, ce qui permet aux deux communautés de vivre en paix. Mais la propriété foncière les divise : dans le droit coutumier, les terres sont transmises aux fils et les cheptels aux filles lorsque le défunt est bouddhiste mais, lorsqu'il est musulman, l'ensemble (terres et cheptels) est transmis aux fils ! Comment faire dans les familles « mixtes » ? Le religieux, le politique et l'économique sont indissociables. Mais un nouveau danger apparaît aujourd'hui : des Indiens cherchent à s'installer au Zanskar et ils font l'unanimité contre eux !

Pour Alexandrine Lapoutte, les formes traditionnelles d'aide alimentaire apportent une réponse satisfaisante sur le plan quantitatif, mais pas sur le plan qualitatif : les produits proviennent de l'agro-industrie. Dans « Coopération autour du projet de système alimentaire territorial FILAP à Vaulx-en-Velin. Quelle logique du don ? », elle présente un projet alternatif et innovant : FILAP signifie « Vers une filière alimentaire de proximité pour les habitants de Vaulx-en-Velin » et ce projet est porté par l'association FILAP-Vaulx⁴. Ce projet veut permettre aux habitants de ce quartier populaire de bien se nourrir et aux agriculteurs qui jouent le jeu d'être correctement rémunérés. Soutenu par la Ville et la Métropole de Lyon, ce projet n'émane ni d'une demande explicite des habitants du quartier, ni des producteurs : il est porté par une poignée de militants convaincus de son intérêt, mais sans susciter une adhésion massive. La logique de la domination se mêle à celle du don et le projet manque de « résonance » (au sens de Rosa, 2018) pour alimenter la chaîne de réciprocité. Ceci explique sa fragilité.

4. Vaulx-en-Velin est un quartier célèbre de la politique de la ville, dans la banlieue de Lyon.

Tina Steltzlen est coprésidente du Mouvement français des réseaux d'échanges réciproques des savoirs (RERS), créé en 1971 par Claire et Marc Héber-Suffrin. Elle en retrace l'histoire et elle met en évidence que, comme son nom l'indique, ce réseau met la réciprocité au cœur des échanges. En 2010, le mouvement a créé le prix de la Réciprocité, qui a l'avantage de mettre sous les feux de la rampe et de faire connaître une action ou un ouvrage qui présente une forme originale de réciprocité.

Partie 3 – Coopération internationale et (re)découverte de la réciprocité dans l'interculturalité

La solidarité internationale est déjà présente dans la seconde partie, mais « par le bas », par exemple lorsque les émigrés algériens vivant en France sont solidaires de leur village natal. Cette dernière partie ouvre l'éventail, avec des coopérations internationales formalisées entre États, pouvant passer par des organisations publiques et privées de coopération internationale, entre universités, mais aussi entre experts de l'ESS mandatés pour soutenir, voire former, des acteurs locaux de l'ESS dans les pays du Sud. Dans tous ces cas, la question centrale est celle de la domination des acteurs du Sud par ceux du Nord qui apportent les financements et se prétendent légitimes en raison d'une prétendue expertise, le plus souvent ignorante des langues et des cultures locales. Comment pratiquer une coopération égalitaire et équitable, en actes et pas seulement en paroles ? Les textes réunis dans cette dernière partie présentent des réussites (même si elles sont imparfaites) et des échecs qu'il faut examiner attentivement pour en tirer les leçons.

Dans « L'action publique territoriale en Haïti. Entre l'emprise coloniale des organisations internationales et les stratégies de résistance des formes communautaires de solidarité », Charly Victor montre que l'État haïtien est incapable de tenir tête aux Organisations non gouvernementales (ONG) internationales qui ne sont pas toujours aussi vertueuses qu'on l'imagine. À Haïti, un pays pillé lors des colonisations successives, les ONG imposent, par le biais de leurs subventions, des politiques favorables aux intérêts économiques des anciens colonisateurs, notamment les États-Unis. La classe dominante est ici transnationale et l'État est sous pression, incapable d'arbitrer en faveur de son peuple. Au-delà de ce cas particulier, ce texte souligne la double face de la philanthropie : elle est parfois un contrepoids utile face à l'inertie des États ; mais les fondations des milliardaires ne pratiquent guère la réciprocité : leur but premier est la défense de leurs visions et de leurs propres intérêts.

Éric Dacheux et surtout Bernard Huguïès ont une longue pratique du conseil auprès des acteurs de l'ESS engagés dans des projets internationaux. Dans « Communication entre acteurs de l'ESS dans la coopération internationale. Identification des principaux freins et leviers », ils soulignent le poids

des malentendus linguistiques et, surtout, interculturels. Ignorer la langue de l'autre est bien sûr un handicap, mais la parler est parfois perçu comme une volonté de prise du pouvoir. Le rapport au temps est variable et respecter les délais est impératif pour les uns et secondaire pour les autres. Pour surmonter ces obstacles, un apprentissage mutuel est nécessaire et il est chronophage. Idéalement, il faudrait prendre son temps et ne pas s'imposer un calendrier trop serré. Mais la contrainte vient souvent des bailleurs de fonds qui imposent une date limite stricte pour la recevabilité des demandes. Concilier ces exigences est un art véritable et il demande beaucoup de diplomatie !

Dans « Circuits économiques de solidarité interculturelle (CESI) en Équateur », Carmen Parra présente une forme originale d'ESS qui s'est développée en Amérique latine, notamment en Équateur, et qui reste mal connue en Europe. Elle repose sur deux fondements : la mise en réseau et l'interculturel. La mise en réseau est une évidence, mais il est bon de la rappeler : on ne peut faire de l'économie solidaire tout seul dans son coin et il faut organiser la complémentarité dans un réseau. Mais ce réseau est indissociablement économique et culturel à la fois : l'ESS, c'est en espagnol le *buen vivir* mais, pour bien vivre ensemble, l'activité économique doit être encadrée dans des échanges interculturels qui permettent l'émergence d'une culture partagée qui évolue en permanence. Cet enjeu culturel est trop souvent sous-estimé et négligé dans l'ESS sur d'autres continents.

La Tunisie est le berceau des révoltes du « printemps arabe » en 2011 et elle est fragilisée par une succession de crises économiques et un contexte politique instable. Dans « Les pratiques de réciprocité dans la coopération internationale. Cas de la région Nefzaoua Kébili », Sarra El Idrissi montre que, comme à Haïti, les ONG de coopération internationale, mais aussi les programmes publics, ont apporté en Tunisie une aide d'inspiration néolibérale. Elle étudie l'impact en Tunisie de l'initiative européenne de voisinage pour le développement rural et agricole (PAP-ENPARD – sigle anglais pour : Programme d'actions pilotes. Initiative européenne de voisinage pour le développement rural et agricole), déjà expérimentée au Maroc, en Israël et en Égypte. Elle se fonde sur son expérience de cheffe de projet, puis de conseillère technique en insertion économique, dans un projet dans le sud de la Tunisie. Ici, entre le poids de la bureaucratie européenne et celle du ministère tunisien de l'Agriculture, il n'y a plus de place pour les initiatives des acteurs locaux. El Idrissi s'inspire de la « colonialité du pouvoir » du sociologue péruvien Anibal Quijano et elle montre comment une forme de coopération internationale renforce les inégalités mondiales.

Le Canada est une confédération dans laquelle les provinces (dont le Québec) ont leur propre politique de coopération internationale. Le Québec s'intéresse principalement à l'Afrique francophone et à l'Amérique latine. Marie Fall analyse les conséquences de la pandémie de la Covid-19, qui a entraîné le ralentissement et/ou l'annulation de certains programmes de solidarité. Le Centre de solidarité

internationale du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CSI-SLSJ) a suspendu la réalisation des stages internationaux au Sénégal et en Équateur. Mais les partenaires du CSI-SLSJ ne sont pas abandonnés : les projets en cours se poursuivent et il y a un recentrage vers la gestion de la pandémie et des services essentiels. C'est une illustration du proverbe : « D'un mal peut jaillir un bien. »

Josiane Stoessel-Ritz et Maurice Blanc font un retour réflexif sur leurs expériences de coopération universitaire dans « La réciprocité dans la coopération universitaire franco-maghrébine : un allant de soi à l'épreuve de la réalité du terrain ». Depuis le début des années 2000, ils sont engagés dans des formations associant les étudiants du master ESS de l'université de Haute-Alsace avec ceux des universités partenaires : Tizi-Ouzou et Béjaïa en Algérie, Marrakech au Maroc. Ils ont organisé un « voyage apprenant », animé des ateliers de doctorants et coordonné deux Forums internationaux de l'ESS, associant chercheurs universitaires et praticiens d'Afrique et d'Europe. Ils reprennent à leur compte la célèbre phrase de Georges Clemenceau⁵ et ils l'appliquent à la science : « La guerre ! C'est une chose trop grave pour la confier à des militaires. » Ils militent pour une science sociale partenariale et accessible aux acteurs. Elle est soumise à des exigences contradictoires : rendre compte de la complexité du réel en termes simples ; prendre du recul critique et rester proche ; associer la rationalité et les émotions (Rosa, 2018), etc. La production et la diffusion des connaissances scientifiques progresse par un processus de nature transactionnelle (Remy *et al.*, 2020).

RÉFÉRENCES

- ALTER Norbert, 2009, *Donner et prendre. La coopération en entreprise*. Paris, La Découverte.
- CAILLÉ Alain, 2019, *Extensions du domaine du don. Demander-donner-recevoir-rendre*. Arles, Actes Sud.
- DRAPERI Jean-François, 2021, *Ruses de riches. Pourquoi les riches veulent maintenant aider les pauvres*, Paris, Payot.
- DRAPERI Jean-François, 2023, « L'associatisme médiéval au-delà des enclosures. À l'origine des communs, des collectivités territoriales et de l'ESS », *Revue du MAUSS*, n° 61, p. 255-271, [<https://www.cairn.info/tap-t49yvquic77q6>].
- GARDIN Laurent, 2006, *Les initiatives solidaires. La réciprocité face au marché et à l'État*, Toulouse, Érès.
- GODBOUT Jacques T., 2000, *Le don, la dette et l'identité. Homo donator vs homo oeconomicus*, Paris, La Découverte.
- GOULDNER Alvin W., 1960, « The Norm of Reciprocity », *American Sociological Review*, vol. 25, n° 2, p. 161-178.
- LEAN MANUFACTURING, 2021, *L'histoire de la production industrielle. Taylorisme, Fordisme, Toyotisme*, [<https://zozio.tech/fr/lhistoire-de-la-production-industrielle-taylorisme-fordisme-et-toyotisme/>], consulté en octobre 2023.

5. [<https://www.histoire-en-citations.fr/citations/clemenceau-la-guerre-c-est-une-chose-trop-grave>].

- MAUGER Gérard, « La production de l'idéologie dominante », *Lire les sciences sociales*, [<https://fr.scribd.com/document/520957450/Gerard-Mauger-La-production-de-l-ideologie-dominante>], consulté en octobre 2023.
- MAUSS Marcel, 1983 (1924), « Essai sur le don : forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », in LÉVI-STRAUSS Claude (dir.), *Sociologie et anthropologie*, Paris, Presses universitaires de France, [http://classiques.uqac.ca/classiques/mauss_marcel/socio_et_anthropo/2_essai_sur_le_don/essai_sur_le_don.html].
- MORIN Edgar, 2005 (1990), *Introduction à la pensée complexe*, Paris, Éditions du Seuil.
- POLANYI Karl, 1983 (1944), *La grande transformation, aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard.
- QUIJANO Anibal, 2007, « "Race" et colonialité du pouvoir », *Mouvements*, n° 51, [<https://www.cairn.info/revue-mouvements-2007-3-page-111.htm>].
- REMY Jean, BLANC Maurice, FOUCART Jean, STOESSEL-RITZ Josiane et VAN CAMPENHOUDT Luc, 2020, *La transaction sociale, un outil pour penser et dénouer la complexité de la vie en société*, Toulouse, Érès.
- ROSA Hartmut, 2018 (2016), *Résonance, une sociologie de la relation au monde*, Paris, La Découverte.
- SCHÜTZ Alfred, 1987, *Le chercheur et le quotidien. Phénoménologie des sciences sociales*, Paris, Méridiens Klincksieck.
- SIMMEL Georg, 1981 (1917), *Sociologie et épistémologie*, Paris, Presses universitaires de France.
- STOESSEL-RITZ Josiane et BLANC Maurice (dir.), 2020, *Comment former à l'économie sociale et solidaire ?*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- SUPIOT Alain, 2005, *Homo juridicus. Essai sur la fonction anthropologique du droit*, Paris, Éditions du Seuil.
- TOCQUEVILLE Alexis de, 1835, *De la démocratie en Amérique*, [http://classiques.uqac.ca/classiques/De_tocqueville_alexis/democratie_1/democratie_tome1.html].